

Se marier dans la foi

Coy Roper

Le peuple d'Israël, les sacrificateurs et les Lévites ne se sont pas séparés des peuples de ces pays et de leurs horribles pratiques, celles des Cananéens, des Hittites, des Phéréziens, des Yebousiens, des Ammonites, des Moabites, des Égyptiens et des Amoréens. Car ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs fils et ont mêlé la descendance sainte avec les peuples de ces pays ; les chefs et les magistrats ont été les premiers à commettre cette mauvaise action (Esd 9.1-2).

Dans les chapitres 9 et 10, Esdras est à l'œuvre. Son travail consistait à enseigner la loi de Dieu (telle qu'elle est donnée dans la loi de Moïse) et à l'appliquer (7.10, 25-26). Dans ces deux chapitres, il la fait respecter.

Aucune date n'est indiquée au début du chapitre 9, autre que les mots "après que cela fut terminé" (v. 1). Par contre, Esdras 10.9 dit que les mesures concernant les mariages mixtes furent annoncées "le neuvième mois, le 20 du mois", soit quatre mois et demi après l'arrivée d'Esdras¹.

Plusieurs mois après son arrivée à Jérusalem, on fit remarquer à Esdras que le peuple vivait dans le péché (9.1-2).

QUEL ÉTAIT LEUR PÉCHÉ ?

Le peuple de Dieu avait pris pour épouses des femmes parmi les peuples du pays. Quand Esdras l'apprit, il montra son humiliation et sa honte en déchirant ses vêtements et en arrachant les cheveux de sa tête et les poils de sa barbe et en s'asseyant désolé jusqu'à l'offrande du soir. Ensuite, il pria en confessant le péché d'Israël (9.3-6). Pourquoi était-il si alarmé ? De quel péché s'agit-il ? Les mariages contractés avec des

étrangers étaient interdits par la loi (Ex 34.11-16 ; Dt 7.3-4). Le peuple de Dieu avait brisé la loi !

Pourquoi Dieu avait-il interdit les mariages mixtes ? Pourquoi Esdras (et plus tard Néhémie en Né 13.23-29) était-il si préoccupé par ces mariages ? La réponse se trouve dans le passage qui interdit le mariage avec les peuples du pays : le mariage avec un non Juif consistait à faire une alliance avec un idolâtre et mettait la personne en danger de tomber dans l'idolâtrie. Deutéronome 7.3-4 dit :

Tu ne contracteras pas de mariage avec ces peuples, tu ne donneras pas ta fille à leur fils et tu ne prendras pas leur fille pour ton fils ; car ils écarteraient de moi tes fils, qui rendraient un culte à d'autres dieux, et la colère de l'Éternel s'enflammerait contre vous : il te détruirait promptement.

Ce problème avait surgi dans l'histoire d'Israël : sa désobéissance à cette loi avait eu des conséquences désastreuses pour le peuple de Dieu dans le passé².

La raison derrière le souci d'Esdras était son zèle pour la parole de Dieu ainsi que son amour pour le peuple de Dieu. Les Juifs étaient revenus après soixante-dix années de captivité — un châtement provoqué, du moins en partie, par le

¹ Edwin M. Yamauchi, "Ezra-Nehemiah" ; in *The Expositor's Bible Commentary*, gen. ed., Frank E. Gaebelin, vol. 4 (Grand Rapids, Mich. : Zondervan, 1988), 662.

² Lire Genèse 6.1-2 (avant le déluge) ; Nombres 25.1-3 (l'époque de Moïse) ; Juges 2.10-16 (l'époque des juges) ; 1 Rois 11.1-8 et Néhémie 13.26 (relatif à l'époque de Salomon).

fait que le peuple avait contracté des mariages avec les habitants du pays et était devenu idolâtre. Ici, par la grâce de Dieu, un reste était rentré à la Terre Promise. Que faisaient-ils ? Ils commettaient les mêmes péchés qui avaient poussé Dieu à les détruire cent ans auparavant ! Esdras aimait le peuple et voulait s'assurer qu'il garde la loi afin que l'histoire ne se répète pas. Il prit des mesures drastiques pour enrayer le péché et pour l'empêcher de se propager davantage. (Plus tard, Néhémie entreprit une démarche similaire.)

Dieu s'opposait aux mariages mixtes en Israël pour des raisons religieuses. Son premier souci n'était pas la pureté du sang israélite ; ce sang n'avait jamais été "pur". Un païen pouvait toujours se joindre au peuple juif³. Dans la généalogie de Jésus, par exemple, trois femmes païennes sont mentionnées : Thamar, Rahab et Ruth (Mt 1.3, 5).

À l'époque d'Esdras, les païens pouvaient aussi devenir Juifs. Donc, il est probable que les Juifs qui rentrèrent au pays avaient épousé des païennes, mais que beaucoup d'entre elles avaient refusé de devenir prosélytes et d'adorer le seul vrai Dieu. Elles étaient toujours des idolâtres païennes et représentaient une menace pour la communauté juive. Elles pouvaient éloigner leurs maris de l'Éternel Dieu. Le résultat aurait été désastreux pour la foi d'Israël. Esdras et Néhémie ne se préoccupaient donc pas de la lignée du peuple de Dieu, mais de sa foi.

Le fait que les responsables juifs avaient épousé des femmes étrangères rendait le problème encore plus grave⁴. On pouvait s'attendre à ce que le reste de l'assemblée suive leur exemple. Juda avait donc un problème qui devait être résolu sans tarder.

QUEL FUT LE REMÈDE ?

Les chefs des Juifs suggérèrent à Esdras la solution au problème. Ils proposèrent que ceux qui étaient mariés à des femmes non-croyantes les renvoient, elles et leurs enfants (10.2-3). Ils le firent pendant les mois qui suivirent. Le chapitre 10 contient une liste de ceux qui avaient épousé

³ Voir, par exemple, Exode 12.48. Pensez aux prosélytes mentionnés dans l'Ancien et le Nouveau Testament.

⁴ Bien qu'Esdras 9.1 parle du "peuple" ainsi que des "sacrificateurs" et des "Lévites", le verset 2 dit : "les chefs et les magistrats ont été les premiers à commettre cette mauvaise action".

des femmes étrangères et qui les renvoyèrent.

Cette mesure nous semble radicale. En lisant cette histoire, nous pourrions penser : "Ces pauvres femmes ! Comment allaient-elles survivre ?" L'idée de renvoyer les enfants nous rend particulièrement perplexes. Pourquoi les enfants ? Ils n'avaient rien fait de mal. Sans père, qui s'occuperait d'eux ? Comment répondre à ces questions et objections ?

Il faut admettre que nous ne pouvons pas toujours expliquer — en réalité nous ne pouvons jamais entièrement expliquer — ce que Dieu fait ou ce qu'il demande à son peuple de faire. Lorsque nous cherchons à expliquer ce qui nous semble étrange ou problématique de la part de Dieu ou de son peuple, nous entrons dans le domaine de la spéculation. Nos théories sont peut-être bien fondées, mais elles ne sont tout de même que des théories. Finalement, nous devons reconnaître que notre compréhension des desseins ou de la logique de Dieu se limite à ce qu'il nous a dévoilé.

Nous aimerions croire que, quand ces femmes et ces enfants furent renvoyés, leurs maris et pères pourvurent à leurs besoins. Ils avaient peut-être des proches parents (païens) qui vivaient non loin de là et leur départ ne les mettait donc pas en danger mort. Il est aussi possible que Dieu les considérait tellement corrompus — et susceptibles de corrompre — qu'il ne voulait pas que les Juifs se préoccupent de leur bien-être après leur départ. Tout ce que nous savons avec certitude est qu'ils furent renvoyés.

Cette mesure était extrême, mais elle fut efficace. Grâce aux efforts d'Esdras, et plus tard de Néhémie, les Juifs ne retombèrent apparemment jamais dans l'idolâtrie.

QUE POUVONS-NOUS APPRENDRE ?

Qu'est-ce que ce péché particulier et la solution proposée dans le livre d'Esdras nous enseignent ? Premièrement, voyons deux situations où ce passage ne s'applique pas et une situation où il s'applique.

Il ne faut pas appliquer ce passage au mariage interracial. Dieu n'interdit pas le mariage interracial dans ce passage, ni dans aucun autre passage de la Bible. Il se préoccupe de la foi de son peuple, non pas de la couleur de sa peau.

Deuxièmement, ce passage ne s'applique pas

aux mariages contractés après un divorce. Même si certains Juifs pourraient avoir divorcé de leurs femmes juives pour épouser des femmes étrangères (ce qui semble être le cas en Ml 2.10-16), le livre d'Esdras n'est pas centré sur le problème du remariage après le divorce.

Il ne serait pas juste de dire qu'étant donné qu'Esdras (et Néhémie) exigèrent que les Juifs renvoient leurs femmes païennes et leurs enfants, les chrétiens mariés à des non chrétiennes doivent renvoyer leurs conjoints. Un principe différent était appliqué à l'époque d'Esdras. Dieu voulait garder un peuple fidèle à travers lequel le Messie viendrait. Cette mesure drastique était donc nécessaire : les non-croyants furent éliminés du peuple de Dieu. On ne renvoya pas ces femmes parce que leurs divorces et remariages n'étaient pas conformes aux Écritures, mais parce qu'elles étaient idolâtres.

Ce passage s'applique au problème des mariages interreligieux. Esdras ne voulait pas que le peuple de Dieu se marie avec des non-croyants. Cela devrait aussi être une préoccupation de l'Église.

Il est raisonnable de dire que le livre d'Esdras illustre un principe actuel : un enfant de Dieu doit se marier avec un autre croyant afin que leur cœur ne se détourne pas de Dieu. Trop de chrétiens, mariés en dehors de la foi, sont devenus infidèles au Seigneur. Même quand ils restent fidèles, leur service au Christ s'en trouve entravé : ils ont souvent de la difficulté à participer au culte de manière assidue, à donner avec libéralité ou à utiliser leur maison ou leurs talents pour servir Dieu. Des obstacles les empêchent aussi d'élever leurs enfants "en les corrigeant et en les avertissant selon le Seigneur" (Ep 6.4).

Il faut tout de même admettre que beaucoup de chrétiens ont amené leur conjoint non-croyant à Christ. Cependant, beaucoup d'autres avaient l'intention de le faire, mais n'y réussirent pas. Les jeunes gens chrétiens qui pensent épouser quelqu'un en dehors de la foi devraient se rappeler à quel point il est difficile de changer une personne. Un chrétien fidèle fait toujours bien d'épouser une chrétienne fidèle, et vice-versa.

Cependant, nous devons reconnaître que l'enseignement du Nouveau Testament sur ce sujet n'interdit pas catégoriquement ces unions comme le fait la loi mosaïque. Bien que Paul ait écrit : "Ne formez pas avec les incroyants un attelage disparate" (2 Co 6.14), il suggère claire-

ment (et d'autres le suggèrent aussi) qu'un chrétien marié à une non-croyante, et vice-versa, ne vit pas dans le péché. Il spécifie que l'incrédulité du conjoint n'est pas une raison valable pour divorcer (1 Co 7.12-14 ; cf. 1 P 3.1-2). Ces instructions sont contraires à celles d'Esdras qui exigea que les Juifs renvoient leurs femmes païennes.

L'enseignement du Nouveau Testament conduit à quatre conclusions :

(1) Un chrétien a toujours tort de contracter un mariage mixte, pour la même raison que le mariage entre un Israélite et une incroyante constituait un péché : parce qu'il est possible que le conjoint non-croyant détourne le croyant du Seigneur.

(2) Un chrétien peut être marié à une non chrétienne, et vice-versa, sans pécher (bien que cela rende sans doute sa vie spirituelle plus difficile⁵). Cela est démontré dans les passages du Nouveau Testament qui indiquent ce qu'un chrétien doit faire dans le cadre d'un mariage mixte (cf. 1 Co 7.12-13 ; 1 P 3.1-6).

(3) Un chrétien marié à une non chrétienne, et vice-versa, n'a pas le droit, basé sur ce seul critère, de divorcer. Au contraire, Paul dit spécifiquement que le chrétien ne doit pas répudier son conjoint non chrétien :

Si un frère a une femme non croyante, et qu'elle consente à habiter avec lui, qu'il ne la répudie pas ; et si une femme a un mari non-croyant, et qu'il consente à habiter avec elle, qu'elle ne répudie pas son mari (1 Co 7.12-13).

(4) Dans le cadre d'un mariage mixte, le chrétien doit vivre avec son conjoint de manière à l'attirer vers Christ. Voici ce qu'en dit Pierre :

Vous de même, femmes, soyez soumises chacune à votre mari, afin que même si quelques-uns n'obéissent pas à la parole, ils soient gagnés sans parole, par la conduite de leur femme, en voyant votre conduite pure et

⁵ Basé sur 2 Corinthiens 6.14 : "Ne formez pas avec les incroyants un attelage disparate", on pourrait dire que le fait d'épouser un non chrétien constitue un péché. Cependant, si tel est le cas, ce péché peut être pardonné puisqu'on peut être marié à un non chrétien sans pécher. Certains prétendent que les mariages dont il est question en 1 Corinthiens et 1 Pierre furent contractés avant que l'un des conjoints se convertisse, mais il est impossible de le prouver. Par ailleurs, l'ordre donné aux veuves de se marier "dans le Seigneur" (1 Co 7.39) ne prouve pas qu'il est un péché pour une femme qui n'est pas veuve d'épouser un non-croyant.

respectueuse. N'ayez pas pour parure ce qui est extérieur : cheveux tressés, ornements d'or, manteaux élégants, mais la parure cachée du cœur, la parure personnelle inaltérable d'un esprit doux et tranquille ; voilà qui est d'un grand prix devant Dieu. Ainsi se paraient autrefois les saintes femmes qui espéraient en Dieu, soumises à leur mari, telle Sara qui obéissait à Abraham et l'appelait son seigneur. C'est d'elle que vous êtes devenues les descendantes, si vous faites le bien, sans vous laisser troubler par aucune crainte (1 P 3.1-6).

Il est toujours dangereux pour un chrétien de se marier en dehors de l'Église. Cependant, il y a beaucoup d'hommes chrétiens fidèles (y compris mon père) — certains même sont dirigeants dans l'Église — qui sont devenus chrétiens parce qu'ils ont épousé des femmes chrétiennes fidèles. Que Dieu bénisse ces femmes qui suivent les instructions de Pierre et qui, par leur conduite, gagnent leurs maris pour le Seigneur !

Notre premier message sera toujours : ce n'est jamais une bonne idée de se marier en dehors de la foi. Si vous pensez que ce n'est pas le cas, rappelez-vous la méchanceté des hommes aux jours de Noé — méchanceté causée par le fait que les "fils de Dieu" épousèrent les belles "filles des hommes" (Gn 6.2). Souvenez-vous que le

royaume de Salomon fut perdu pour ses fils parce que ses femmes étrangères détournèrent son cœur de l'Éternel (1 R 11.1-13). Finalement, rappelez-vous l'incident terrible relaté en Esdras 9 et 10. Imaginez ces femmes et ces enfants arrachés de leurs maisons — l'angoisse, les pleurs, la colère, les reproches, la culpabilité. Des foyers furent déchirés ! Des femmes aimées furent renvoyées ! Des enfants chéris furent chassés ! Des pères et des maris eurent certainement le cœur brisé et furent remplis de culpabilité. Pourquoi ? Par leur manque de discernement, ils avaient péché et brisé la loi de Dieu en épousant des non-croyantes. Les conséquences du mariage avec des non chrétiens ne sont peut-être pas aussi dramatiques que ce qui arriva aux Juifs, mais tout chrétien qui épouse une non-croyante, et vice-versa, connaîtra la douleur et l'angoisse.

CONCLUSION

Le livre d'Esdras nous enseigne que les mariages interreligieux causent des problèmes. Vous devriez — et vous pouvez — éviter de tels problèmes en décidant de ne pas épouser quelqu'un qui n'est pas un chrétien fidèle. ◆